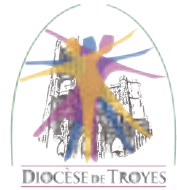


CONSEIL DIOCÉSAIN DE PASTORALE



Cette fiche présente des points de repères, des points d'attention, des mises en œuvre possibles. Elle peut constituer une aide au moment où s'engageront des actions pour mettre en œuvre des décisions synodales. Elle n'est pas destinée à une large diffusion.

TRANSVERSALITÉ / LIENS PÔLES - TERRITOIRES

Si l'on se réfère au texte relatif au Gouvernement du Diocèse présenté le 12 mars 2010 par le Père-Evêque « *les réalités pastorales peuvent être ressaisies selon deux points de vue :*

- *réalités territoriales = 5 espaces pastoraux*
- *réalités transversales = 4 pôles de vie ecclésiale constitués autour des grandes priorités pastorales avec l'Apostolat des Laïcs et la vie religieuse ».*

Les 5 espaces sont :

- Agglomération troyenne,
- Côtes des Bar,
- Forêts d'Othe et d'Armance,
- Plaine et lacs,
- Seine en plaine champenoise.

Les 4 pôles ecclésiaux sont :

- Communication, culture et questions de société,
- Pastorale des jeunes ,
- Proposition de la foi et de la formation,
- Solidarité.

Dans le texte synodal du 6 octobre 2013 et plus particulièrement dans sa conclusion , une expression importante nous rappelle qu'il convient de créer du lien, il est donc urgent de parler davantage des pôles dans les espaces et pas seulement en parler mais avoir la curiosité de savoir ce qui s'y vit, qui les constitue pour mieux les connaître .

► L'INTÉRÊT DE FAIRE DES LIENS ENTRE PÔLES ET TERRITOIRES

Le travail du CDP en atelier sur ce thème nous a permis de découvrir une faible connaissance des pôles dans les territoires du diocèse.

Ils ont besoin d'une meilleure visibilité bien que déjà des liens existent çà et là.

Alors, trop discrets, les Pôles ?

Mais à quoi servent-ils ?

Que vivent-ils ?

Pourquoi ce lien est-il nécessaire ?

Avec plus ou moins de facilité, chaque pôle essaye déjà de transmettre son expérience.

Il est en lien avec le terrain où il puise sa vitalité, sa raison d'être : les pôles ne sont pas des entités abstraites.

Les richesses des pôles sont à mettre en valeur, à exploiter par les espaces.

Pour cela, il ne faut pas hésiter à les questionner, à les inviter pour vivre et enrichir des temps de rencontre comme lors d'une réunion de l'équipe de coordination de l'espace (puis dans un 2nd temps dans les équipes pastorales paroissiales lors de l'élaboration d'un projet).

Faire se rencontrer les personnes facilite la compréhension du travail à construire ensemble et la pertinence des liens.

Dans une rencontre entre un espace et un pôle voici quelques questions qui peuvent aider à se découvrir, à connaître la vie et la richesse de chacun, à réfléchir comment travailler ensemble (ces questions sont bien sûr à adapter) :

- 1) Que pensons-nous ? Que savons-nous les uns des autres ? Qu'attendons-nous de la mission des uns et des autres ?
- 2) Comment faire pour nous aider, travailler ensemble, communiquer, avoir le réflexe de faire suivre l'information en profitant des facilités de l'informatique et ainsi, faire connaître aux Pôles ce qui est annoncé, vécu dans l'espace pastoral ou l'ensemble paroissial ?

Un lien Pôle-territoire permet de nourrir et de mutualiser les expériences, les projets vécus en espace, les pôles peuvent alors s'en enrichir, manifestant l'intérêt de tous pour la dimension diocésaine de nos missions.

► LES PÔLES, « FACILITATEURS DE PROJETS »

L'Église est immergée dans la société et doit s'y faire reconnaître par la manière dont elle est présente, dont elle est signe d'Évangile et messagère d'espérance pour les plus pauvres.

L'ensemble paroissial est l'un des lieux qui assurent la proximité de l'Église par rapport au terrain humain. (cf. les orientations pour la conduite pastorale du diocèse).

Les équipes pastorales paroissiales, en lien avec les chrétiens

qu'elles représentent, les conseils pastoraux paroissiaux (CPP), pourraient, lors de la rédaction des projets pastoraux, interpellier l'un des pôles selon la question à élaborer.

Il est important que les priorités que représentent les pôles soient prises en compte d'une façon ou d'une autre dans les projets pastoraux des ensembles paroissiaux.

“
**L'Église est immergée dans la société
et doit s'y faire reconnaître...**

► AVEC QUI FAIRE LE LIEN ?

Un veilleur ou une équipe de veilleurs par espace, par pôle :

Ce sont quelques personnes déjà sensibilisées aux problématiques du pôle et présentes dans les ensembles paroissiaux. Une équipe envoyée avec une durée de mandat. Trois rencontres par an (avec du lien entre ces rencontres) pourraient être envisagées ce qui de-

vrait permettre d'avancer, de prendre en compte les quatre priorités pastorales, de faire circuler les informations dans les deux sens.

Nous suggérons aussi une rencontre annuelle des « responsables » des pôles.

Elle pourrait être à l'initiative d'un pôle à tour de rôle chaque année.

► COMMENT MIEUX LES CONNAÎTRE ?

La revue diocésaine est maintenant un lieu de visibilité des pôles et territoires.

L'annuaire diocésain est lié au site internet avec une rubrique «pôle» claire et étoffée.

Un visuel, par le biais d'un feuillet informatif qui joue le rôle d'outil lors des rencontres de coordination d'espaces.

Ce visuel serait à créer et à confier au pôle communication. Ce dernier demanderait aux différents pôles ce qui les anime, ce qui se vit dans le pôle (les services présents, les mouvements, associations, les personnes), leur feuille de route, projet pastoral. Le visuel reprendrait l'essentiel des informations et renverrait vers le site internet. ■

Pour aller plus loin

Lien avec les autres fiches :

- **lettre de mission** : une personne missionnée pourrait être formée à l'existence des quatre pôles (pour cela, adosser le visuel à sa lettre de mission)
- **projets pastoraux** cf. : « les pôles facilitateurs de projets »
- **les personnes relais** cf. : « les pôles facilitateurs de projets » et « avec qui faire le lien »

Une proposition concrète qui peut se réaliser dans un futur proche :

Une rentrée diocésaine au cours de laquelle nous pourrions inventorier les liens créés durant l'année, les fruits que cela a portés au cours d'un temps de partage, où serait présenté le visuel.

Et si on rêve un peu, avec du temps....

Si l'on considère que la Maison diocésaine peut être la « vitrine » de la vie des territoires et des pôles, pourquoi pas un « Centre INTER-POLES/TERRITOIRES »

« Centre d'information, de documentation et de mutualisation » (CIDM) qui soit un lieu de vie, de partage fraternel, informatisé et accessible à distance. Est-ce une utopie ? Peut-elle devenir réalité ?